

1. Données générales

Date : 10/07/2010

Place : Wambeek

Heure : 9.00 h.

Terrain : Stoeterij Keyenberg – Fam. Vanderhasselt , Fossebaan 20, 1741 Ternat (Wambeek)

2. Inscription

° Formulaire d'inscription : remplir correctement et renvoyer à temps à l' adresse d'inscription.

- Date ultime d'inscription : 23/06/2010
- Adresse d'inscription : Tirry Stefaan, Waarbeek 71, 1730 Asse
email : stefaan.tirry@skynet.be

° Frais d'inscription : 5 euro par cheval inscrit (pas pour les poulains et les juments avec descendants)

- Par l'envoi d'un chèque barré au nom du région Wambeek
- Par versement au N° compte : !!! 734-1991497-96 !!!
 - COMMUNICATION : CONCOURS WAMBEEK
 - AJOUTER UNE EPREUVE DE PAYEMENT A L'INSCRIPTION

ATTENTION : Des inscriptions supplémentaires peuvent être prises sur place. Frais : 10 euro par cheval.

3. Quels sont les chevaux qui peuvent participer?

° Les poulains de l'année inscrit au C.S.B./B.W.P. :

- Un poulain qui n'a pas encore été déclaré au secrétariat CSB/BWP ne peut participer que si la carte de saillie est remise au représentant du secrétariat; et ce, le jour du concours au plus tard. Un poulain qui a été déclaré, mais qui n'est pas indiqué sur le formulaire à la rubrique 3.1., peut être ajouté à la rubrique 3.2.
- L'occasion idéale pour faire esquisser votre poulain par le contrôleur des poulains à un tarif avantageux.

° Juments :

- Inscrites au stud-book des poulains ou au stud-book (auxiliaire) ou au stud-book d'attente C.S.B./ B.W.P. : âgées de 1 ans jusqu'à 15 ans.
- Inscrites au stud-book reconnu par B.W.P./C.S.B. : âgées de 3 ans au moins et avec un certificat officiel d'inscription. La liste des studbooks reconnus se trouve sur le site www.bwp.be -> BWP-online -> wegwijzer
- Inscrites au stud-book NON reconnu par B.W.P./C.S.B. : âgées de 3 ans au moins et avec un certificat officiel d'inscription
 - * les parents sont issus d'un stud-book reconnu par le B.W.P./C.S.B.
 - * l'origine doit être prouvée au moyen du contrôle ADN
- "JUMENTS SAUVAGES " : âgées de 3 ans au moins et sans un certificat officiel d'inscription
 - * du type " Cheval de sans Belge "
 - * dans une série distincte

° Les yearlings mâles :

- Inscrites au stud-book des poulains (auxiliaire) C.S.B./B.W.P.

ATTENTION : VEUILLEZ INDIQUER L' OPTION SAUT OU L' OPTION DRESSAGE

4. Déroulement du championnat

Les juments de saut et de dressage sont classées différents et en différentes catégories d'âge qui peuvent être fusionnées ou scindées selon le nombre de participants.

- Les juments du groupe d'âge le plus élevé et ainsi de suite en descendant jusqu'aux juments de trois ans
 - Championnat du jour: entre les juments nées CSB/BWP les mieux classées de chaque série
 - Reprise de signalement des juments sauvages
 - A partir de 13u : les poulains
 - Catégories des chevaux femelles de deux et de un an
 - Les yearlings mâles
 - Championnat pour les juments accompagnées de trois descendants (inscrites au C.S.B./B.W.P.)
- !!! Le rapport jugement pour les chevaux de trois ans et la mesure de la hauteur au garrot se déroule avant le début de la catégorie des trois ans.

ATTENTION : L'ordre dans lequel le départ doit s'effectuer pourra être consulté sur le site CSB/BWP www.bwp.be après la clôture des inscriptions sous la rubrique calendrier.

5. Prix.

1^{ière} place : 50 euro ; 2^{ème} place : 40 euro ; 3^{ème} place : 30 euro ; 4^{ème} place : 25 euro ; 5^{ème} place jusqu'à la dernière place : 20 euro.

6. Présentation

- ° **Les chevaux** : correctement toilettés (tresses, ...)
- ° **Présentateurs** : pantalon blanc; pull, polo ou sweat-shirt blancs. Le sweat-shirt et le polo C.S.B./B.W.P. En cas de mauvais temps, l'imperméable C.S.B./B.W.P. peut être porté.

7. Dispositions pratiques

- ° **Documents de stud-book** : Vous devez emporter les documents de stud-book des chevaux participants.
Leurs documents doivent être présentés au délégué du secrétariat.
- ° **Numéros de têtes**: doivent être retirés au secrétariat local, de préférence dès l'arrivée.
 - Ils doivent être fixés à gauche et à droite à la bride/au licou.
- ° **Montants à payer** : lors du retrait des numéros de têtes
 - Cotisation : COTISATION A: 75 euro (obligatoire en cas de participation) / 51 euros pour les membres LRV recevant déjà le magazine "EquiTime". COTISATION B : 25 euro.
 - L' enregistrement de la transition : 10 euro
 - L' admission d'une jument non C.S.B./B.W.P. : 35 euro
- ° Les juments du stud-book d'attente de 3 ans et plus, seront inscrites dans un stud-book provisoire. Dès le moment qu' elles ont obtenu leur Label 'G', elles seront mises définitif dans le stud-book.

8. La mesure de la hauteur au garrot / Rapport jugement

Pendant le concours régional, le rapport jugement sera fait pour les juments de trois et de quatre ans. (option saut en dressage) Il est également possible d'établir le rapport d'évaluation des chevaux mâles de 3 ans. Si vous souhaitez l'établissement de ce rapport, veuillez l'indiquer à la rubrique B.

- ° **Pendant le concours régional : la mesure de la hauteur au garrot et le rapport jugement (modèles et allures)**
 - Pour les juments de 3 - 4 ans qui ont accédé au stud-book (auxiliaire)
 - La mesure de la hauteur au garrot : confiée au contrôleur des poulains. Une jument peut être à nouveau mesurée à deux reprises maximum.
 - Rapport modèles et allures : - comprend 33 caractéristiques et six anomalies possibles, réparties en type, jambes et mouvements
- ° **Pendant le concours provincial : le rapport de sauts**
 - Pour les juments de 3 - 4 ans qui ont accédé au stud-book (auxiliaire) samedi 12 septembre 2009 te Oud-Heverlee
 - Le rapport de sauts : 10 caractéristiques sont prévues.

9. Label-Extérieur (label E).

- ° Certificat d'élite pour juments C.S.B./B.W.P. : **label-Extérieur + label-Prestations + label-Santé**
- ° **label-Extérieur** : - au concours provincial
 - CONDITIONS :
 - Age : - de 3 à 5 ans : après 2 jugements positifs
 - de 6 ans : après un jugement positif
 - plus de 6 ans: indice de concours v.a. 140-0.60 et participé au minimum 3 fois aux concours.
 - Inscrites au stud-book C.S.B./B.W.P. et posséder 3 générations d'ancêtres connues
 - aussi longtemps que la jument n'a pas donné naissance à un poulain, le label est octroyé sous réserve.

Les chevaux participants doivent avoir été vaccinés contre la Rhinopneumonie.
En s'inscrivant, l'éleveur accepte les directives contenues dans cette lettre, les décisions éventuelles des organisateurs et le règlement des championnats.